



Possession stupefiant en petite quantité

Par **Dupdup**, le **18/01/2017** à **11:31**

Bonjour,
Je ne m'y connaît pas du tout en droit c'est donc pour ça que je suis ici. Je me suis fait contrôler lorsque je rentrais d'une soirée avec un amis. Il y avait deux policiers qui était planqué dans le bas de l'immeuble et contrôlait tout les arrivant. Avec mon amis nous avons donné ce que nous avions, c'est à dire quelque grammes de cannabis. Ils nous ont emmener au commissariat et on retrouve quelque grammes d'un autre stupéfiant et une balance précise. Mon amis a déjà reçu sa convocation et l'a effectué. Je voudrais savoir comment ça se passe pour moi là? Ai-je une chance de passer entre les filets? Ou peut être qu'ils enquêtent sur moi? Aucune idée...
Merci de votre lecture
Bonne journée

Par **theon**, le **18/01/2017** à **14:32**

Est-ce que toute la drogue était à ton ami? A-tu avouer avoir consommé? Si oui tu ne passeras pas à travers les mailles du filet mais tu ne risques pas gros (rappel à la loi, stage de sensibilisation à la drogue à 200 euros). Même si en théorie l'usage de stupéfiants peut-être puni de 3750 euros d'amende et de 1 an d'emprisonnement ferme. Après si tu habites dans une grande ville tu auras sûrement un rappel à la loi.

Par **Dupdup**, le **18/01/2017** à **15:44**

Non non la plupart était à moi en vraiment petite quantité et la balance aussi.
Oui j'ai avoué avoir consommé de l'ordre de quelque fois par semaine. Mais durant la déposition (qu'on a fait en commun avec mon amis mais avec deux policiers différents, dans le même bureau)

rnLe policier a lu la déposition à mon ami, sa déposition était d'ailleurs beaucoup plus complète que la mienne. rnLe policier ne m'a posé que quelques questions (date de naissance, où j'habite, et où j'achète et a recopié en gros la déposition de mon ami) mais ne m'a pas relu ma déposition après l'avoir finie. Est-ce normal? rnEt est-ce normal que mon ami ait été convoqué si longtemps avant moi? (Il a été convoqué le 12 décembre quand même)rnEt il a eu un stage de 150€ comme vous avez dit et vu qu'il habite en ville, sans amende.rnPensez-vous qu'il y aura une enquête ?

Par **theon**, le **18/01/2017 à 15:53**

Non normalement tu es censé relire et signer la déposition comme quoi tu es bien d'accord avec ce qu'ils ont écrit.rnAprès des fois les dossiers prennent du temps, je me suis fait convoquer 9 mois après mon arrestation alors que les amis présents avec moi l'ont été dans le mois.rnAprès une enquête je ne sais pas étant donné que tu avais une balance ils vont éplucher tes messages et tes appels téléphoniques pour essayer de te faire tomber pour vente.rnJe crois qu'il ne te reste qu'à attendre en te faisant petit ^^

Par **Dupdup**, le **18/01/2017 à 16:11**

Ok donc si j'ai pas relu ma déposition et j'ai pas dit que j'étais d'accord avec eux, il y a bien un problème.rnD'accord donc ça arrive alors.rnBah je vais attendre tranquillement alors parce que mes messages et mes appels ne changeront rien haha